

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES :
 Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.
RÉCLAMES : 30 ct.
 Avis mortuaires : 25 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

L'initiative Chevallier finira-t-elle sans combat ?

Ce n'est pas encourir l'accusation d'incivisme que de dire que la proposition du Conseil fédéral de déclarer nulle cette initiative est regrettable, voire fâcheuse. Il n'est d'ailleurs pas absolument certain que les Chambres fédérales l'adoptent. La position prise par le Conseil fédéral ne m'a pas autrement surpris. Je l'ai même pressentie à partir du moment où la Commission des Etats a demandé un rapport sur la question dite de « l'unité de la matière ». On sentait là de la part des quarante-quatre sages du Sénat l'ultime tentative de « biki-niser » l'initiative.

Je tiens pour ma part à m'expliquer ici, attendu que cet objet ne sera pas discuté au Conseil national à la session de septembre, les Etats ayant la priorité.

Adversaire de l'initiative telle que conçue, j'ai néanmoins toujours exprimé l'avis qu'elle devait être soumise à la votation populaire en dépit de ses quelques informalités mineures. En premier lieu parce que sa tendance s'inscrit parmi les dénonciations des excès ou des abus dans les dépenses militaires. Ensuite parce qu'elle rejoint les efforts du grand nombre de ceux qui veulent introduire dans l'armée l'esprit d'économie. Bien sûr, les moyens préconisés par M. Chevallier pour y parvenir sont d'un choix malheureux. Ce n'est pas par un trait de plume trop facile dans la réduction du budget qu'est apportée la solution. Il m'a été donné de le démontrer à la tribune du Conseil national lorsque j'ai combattu la limitation des dépenses budgétaires à 500 millions proposée par le groupe socialiste, en lui opposant des réformes de structure. C'est du reste ce qui va se faire.

Il n'empêche que la votation populaire concernant l'initiative Chevallier aurait permis une discussion approfondie par le peuple du problème capital de la compression des dépenses militaires. Bien plus, cette votation aurait été une sorte de plébiscite extrêmement favorable à notre armée, montrant combien le peuple lui reste attaché.

Au lieu de cela, à supposer que le Parlement entérine la décision de l'Exécutif, il est à présumer que l'impression demeurera dans une forte portion de l'opinion que l'on a reculé devant le verdict populaire. N'aurait-il même qu'un faible doute à cet égard que M. Chevallier pourra s'en réjouir à l'égal d'une victoire.

D'autant que les motifs de nullité retenus par le Conseil fédéral ne me paraissent pas décisifs.

Le premier, celui de l'unité de la matière, est en contradiction avec des antécédents.

Tout d'abord il n'est pas niable que dès l'instant où l'initiative demande un abatement des dépenses de moitié, il est normal, disons logique, qu'elle indique l'affectation des centaines de millions ainsi récupérés. Il s'imposait aussi de mentionner que durant l'année des économies aucune dépense nouvelle ne pouvait être engagée. On voit que ce contenu ne réunit pas des objets essentiellement différents. Il est même permis d'affirmer qu'il y a entre eux un rapport intrinsèque, sinon pratique.

Des cas semblables se sont présentés avec l'initiative concernant l'assurance-vieillesse et survivants et le monopole du tabac. Egalement avec l'initiative portant sur l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux et leur élection par le peuple. On conviendra que, pris séparément, ces objectifs offrent autant, si ce n'est plus, de diversité que ceux de l'initiative Chevallier. Ce qu'il faut retenir, c'est le rapport logique qui existe entre eux. Ce fut jusqu'ici l'interprétation de l'assemblée fédérale.

Le Conseil fédéral fait grand état de l'impossibilité d'exécuter l'initiative quant au temps et quant au fond. Or, si l'on n'arrive pas à chef pour 1956, nul reproche ne peut être fait à M. Chevallier. Et si en final son initiative se traduit par un sérieux dommage à l'armée et ne permet pas de réaliser des économies (ce qui est vrai), c'est aux deux juges souverains, le peuple et les cantons, à l'apprécier et à se prononcer par la négative. Et non au Conseil fédéral, pas plus qu'au Parlement.

Si M. Chevallier peut en rire, nous disons que c'est à tort que le Gouvernement fédéral a abandonné en l'occurrence sa ligne de conduite qui était la bonne lorsqu'en 1948 il déclarait dans un message aux Chambres :

« Quelle qu'elle soit, une restriction frappant le contenu de l'initiative nous paraît être un plus grand mal — parce qu'elle risque de ruiner la confiance dans les droits démocratiques — que l'organisation d'un vote populaire à propos d'une initiative qui apparaît à beaucoup de citoyens, peut-être à la grande majorité, comme étant sans objet. Nous croyons donc devoir nous opposer à toute restriction d'ordre matériel du droit d'initiative. »

C. CRITTIN.

Est-il interdit au touriste de s'instruire et de réfléchir ?

André Siegfried répond à cette question par un article consacré à la Suisse et à son potentiel touristique dans le numéro 8 de la revue *Suisse*, éditée par l'Office central suisses du tourisme.

La couverture de ce cahier reproduit le fameux tableau où Mme Vigée-Lebrun raconte la fête des bergers d'Unspunnen à laquelle elle assista, en 1808, avec Mme de Staël. La première avait eu lieu en 1805 et pour en marquer le cent cinquantième anniversaire les fêtes qui se dérouleront cette année à Interlaken-Unspunnen, du 3 au 5 septembre, revêtiront un éclat exceptionnel.

Les pages consacrées aux beautés naturelles ou aux trésors d'art de la Suisse sont abondamment illustrées. Une magnifique pleine page en couleurs représente le paysage grandiose du Grimsel, dont la route est sillonnée par les excellents cars des P.T.T.

Le château de Stockalper, chef-d'œuvre baroque, où l'art se mêle à l'histoire et que l'on se propose de sauver de la destruction, les courses hippiques de aSint-Gall qui seront prétexte à une démonstration des industries de la mode, l'exposition de la célèbre collection Oscar Reinhart au Musée de Winterthur sont autant de sujets d'actualité qui permettront au touriste, comme le recommande André Siegfried, de comprendre la Suisse : « pays pourtant bien hétérogène par la race, la langue et la religion, et qui cependant s'administre et se gouverne bien ».

LA PENSÉE DU JOUR

On demandait à Galilée à quoi servait la géométrie : A peser, à mesurer et à compter. A peser les ignorants, à mesurer les sots et à compter les uns et les autres.

FÊTE CANTONALE DES COSTUMES

Martigny-Croix, les 20 et 21 août

SAMEDI 20 AOUT, dès 20 heures : **GRANDE SOIRÉE DE GALA ET GRAND BAL**

DIMANCHE 21 AOUT, dès 9 et 14 h. : **GRAND CORTÈGE ET PRODUCTIONS**

Banque Populaire de Martigny

Tél. 61275 - Compte de chèques postaux Il c 1000

Capital et réserves: Fr. 2 000 000.—

Crédits commerciaux - Crédits de construction - Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes
 Dépôts à vue ou à terme en compte courant - Carnets d'épargne - Obligations à 3 et 5 ans
 Gérance de titres

EN PASSANT..

Le Valais et une expérience lausannoise sensationnelle

Nous avons déjà, dans ce journal, touché un mot de l'accouchement sans douleur qui constitue une véritable révolution.

Par une méthode dite psycho-prophylactique on parvient, sans anesthésique ni analgésique, à libérer la femme de la peur puis à l'inviter à collaborer elle-même à l'accouchement.

Par des cours, on l'initie au processus de la naissance et par des exercices respiratoires on facilite l'enfantement.

Devenue obligatoire en U.R.S.S. depuis 1955, cette méthode est actuellement appliquée à Paris, dans la maternité du Dr Lamaze, où son efficacité ne fait plus aucun doute.

Un premier crédit de 35 millions de francs français vient d'être consacré à l'aménagement de nouveaux locaux comme à la formation d'un personnel spécialisé.

Qu'en est-il en Suisse ?

Dans certaines villes on a recours à la méthode Read qui comporte surtout des exercices de gymnastique.

C'est ainsi qu'elle a été notamment éprouvée à Zurich et à Lausanne.

Quant à la méthode psycho-prophylactique, elle est en honneur, depuis le mois de janvier, à la maternité de Genève.

A Lausanne, le Dr Rochat ne s'est pas désintéressé de la question.

L'un de ses collaborateurs, le Dr Rossel, a fait un stage à la fois théorique et pratique auprès du Dr Lamaze à Paris et, à son retour, il a rapporté tous les documents désirables.

Il a même formé à la maternité une équipe qui peut désormais seconder les médecins dans leur tâche.

En outre, dès le mois de février, on donne dans un auditoire de cette institution des cours théoriques qui, jusqu'à présent, ont été suivis par une centaine de sages-femmes sorties de l'école de la ville et par des femmes enceintes.

Les premiers résultats obtenus, pareils à ceux enregistrés à l'étranger, ont donné les meilleurs espoirs.

A la fin du mois d'août, en effet, une centaine de femmes auront accouché, à la maternité, selon la méthode psycho-prophylactique.

Or, la réussite se manifeste dans le 70 au 80 % des cas, à condition qu'il s'agisse de cas normaux.

Dans ces conditions, le Conseil d'Etat vaudois vient de décider d'accorder son appui financier à l'accouchement sans douleur.

Il va présenter au Grand Conseil un important projet de décret par lequel un crédit de 1.913.300 francs sera consacré d'une part à l'agrandissement de la maternité de Lausanne ; d'autre part à la création d'une division où l'on appliquera la méthode psycho-prophylactique.

Ces proportions, que les députés adopteront sans aucun doute, ne laisseront pas le Valais indifférent puisque nombreuses sont les ressortissantes de ce canton qui viennent accoucher à Lausanne.

Mais, l'expérience lausannoise incitera probablement des gynécologues des régions voisines à s'intéresser à un problème humain que plus personne aujourd'hui ne peut ignorer.

Un cours sera donné les 8, 13 et 15 septembre aux médecins vaudois afin de les mettre au courant de la méthode.

Nous savons que plusieurs de leurs confrères des cantons voisins — y compris le Valais — se sont inscrits pour suivre cet enseignement.

C'est d'ailleurs un Valaisan, fixé à Lausanne, le Dr Georges de Werra, qui fut l'un des premiers à défendre la méthode et vous n'avez pas oublié, je pense, l'exposé saisissant qu'il en fit à Martigny.

Au cours d'un entretien qu'il avait bien voulu nous accorder, voici déjà plusieurs semaines, il nous avait déclaré que tout autre accouchement que l'accouchement sans douleur lui paraissait barbare et qu'il ne pourrait plus, quant à lui, envisager de gaité de cœur, l'ancien procédé.

Ge sentiment, il n'est plus seul à l'éprouver.

Il ne faut pas s'imaginer, cependant, que la méthode psycho-prophylactique doit renverser les préjugés du jour au lendemain.

Son application exige un climat particulier.

Tout d'abord, il convient d'aménager des locaux de manière à soustraire la femme enceinte à des promiscuités déprimantes et aux bruits qui irritent. Ensuite, il faut non seulement l'initier, elle, à la méthode avant chaque nouvel accouchement, mais préparer les médecins, les sage-femmes et tout le personnel à de nouvelles façons de penser et d'agir.

Enfin, il importe aussi d'enlever de l'esprit des populations l'idée ancrée au plus profond d'elles-mêmes qu'accouchement égale douleur.

Autrement dit, les parents de la femme enceinte, ses amies, ses connaissances, tous ceux qui l'approchent, doivent être aussi convaincus qu'elle-même qu'elle enfantera dans la joie — non plus dans la douleur — et bannir de leur vocabulaire les mots crainte, souffrance, pitié.

Renoncer aussi aux récits terrifiants d'accouchements douloureux.

Une telle révolution mentale exige de l'argent et de la patience, mais dans quelques années, lorsque des milliers de femmes et non plus une centaine auront fait cette merveilleuse expérience, les autres y croiront à leur tour.

Chacun de nous doit participer, par son attitude, aux prochaines victoires.

A. M.

Décès de M^{me} Marcel

C'est avec un profond chagrin que nous avons appris la mort, à Lausanne, à l'âge de 77 ans, de la mère de notre collaborateur et ami André Marcel.

Nous voulons dire à M. Marcel, en cette triste circonstance, que le « Confédéré » compatit de tout cœur à son immense douleur et qu'il se fait l'interprète de ses nombreux amis du Valais en lui exprimant ses sentiments de profonde sympathie.

Nous souhaitons bon courage à notre collaborateur et prions toute sa famille de croire à nos bien sincères condoléances.

PUBLICATION DE TIR

Le Rgt. inf. mont. 5 exécutera des tirs avec toutes les armes d'infanterie (fusil, fm., pm., mitr., lfl., grenades, can. inf. tube anti-chars, can. ach., LM.)

du 25 au 27 août et du 29 août au 8 septembre 1955

dans les régions dont les limites sont données ci-dessous :

- Secteur Commeire**
Les Planards, Six Blanc, Tête de La Payanne, La Chaux Chéséré, Basset pt. 2367, Mont Brûlé, Créta-Leuva, Le Vernay.
- Secteur Liddes - Chandonne**
Mont Brûlé, Bec de l'Aigle, Mont Rogneux, Grand Laget, Pointe de Boveyre, Plan Bœufelet, La Toula, Plan Palasuit.
Le torrent de Palasuit jusqu'à Crédédin.
- Secteur Bourg-Saint-Pierre**
La Toula, Pointe de Boveyre, Combe de Lana, Le Meirignier, Bonhomme du Tsapi, Le Torrent d'Al-lèves, dès sa source jusqu'au point 1799.
- Secteur Cantine de Proz**
Pointe des Plans Sades, Dent du Grand Lé, Mont Telliers, Pointe de Drôme, Pointe de Lacerandes. La combe de la Manouve entre les becs Noirs et la Pointe des Rayons.
- Sembrancher - Le Châble**
29, 8 et 1.9. 55 :
Des tirs au canon ach. avec réducteurs auront lieu à travers la Dranse de Bagns, sur des buts situés aux lisières N. de la forêt de Montbrun.

Les zones ci-dessus sont considérées comme dangereuses. Elles sont interdites pendant toutes les périodes indiquées, sans interruption.

AVIS IMPORTANT. — Le public est tenu de se conformer aux ordres des sentinelles et aux « Publication de tir » affichées dans les régions des tirs. Il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles ou des parties de projectiles pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles peuvent encore éclater après plusieurs semaines.

La poursuite pénale, selon l'art. 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse demeurent réservées. Celui qui trouve un projectile ou des fragments de projectiles dangereux est tenu d'en marquer l'emplacement et de l'indiquer à la troupe ou au poste de destruction le plus proche (Arsenal fédéral de Saint-Maurice, tél. 025 / 3 65 44). Une récompense allant jusqu'à Fr. 20.— peut être allouée à toute personne qui aura correctement indiqué l'emplacement d'un projectile et qui aura ainsi évité un accident.

P. C. du Cdt. des tirs :
Bourg-Saint-Pierre
Noire-Dame de Lorelle
Tél. (026) 6 91 73

Rgt. inf. mont. 5
Le Commandant :
Colonel STROMH.

ECOLE ARTISTIQUE DE COUPE

Prof. Mlle Koffelaf, 2, Bd des Philosophes - Tél. (022) 25 46 93
GENEVE

Cours coupeurs, coupeuses, fourreurs. Formation couturières, lingères, vêtements d'enfants.

Cours du jour : cinq mois. Cours du soir en un ou deux ans.
DIPLOME DE PARIS. Nouveaux cours en septembre.

Mot magique pour la ménagère soucieuse de son linge, le jour de la grande lessive:

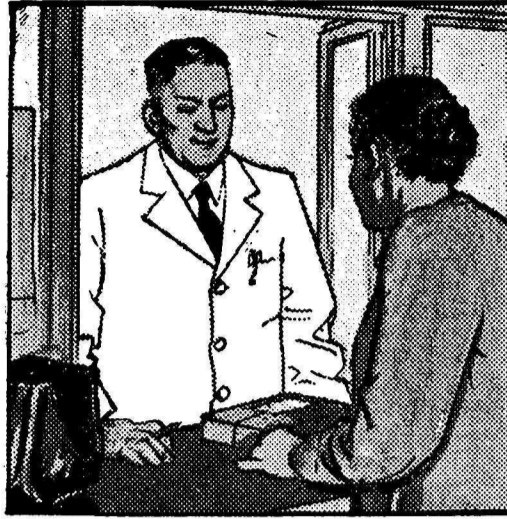
SERF le symbole de la propreté !

Et comme SERF est doux et d'un emploi facile: plus besoin de tremper, d'adoucir l'eau et il suffit de rincer à froid !



«... infiniment reconnaissante»

Mme Irma V.: «La nurse que j'avais à mon service m'a toujours recommandé SERF. Je lui en suis infiniment reconnaissante, car avec SERF, la lessive est effectivement beaucoup plus facile et plus courte. Tout produit auxiliaire est superflu, il suffit de rincer à froid et outre ces avantages, SERF ménage remarquablement le linge.»



«... je me sentirais déshonorée!»

Mme Lucie B.: «Jamais je ne pourrais accepter que mon mari se présente au guichet avec une blouse de travail sale et tachée... je me sentirais déshonorée! Je suis presque trop «pointilleuse» dans ce domaine, c'est pourquoi j'utilise SERF, le seul produit à laver qui répond à mes exigences.»



«... que toutes les 4 semaines!»

Mme Marguerite M.: «Imaginez-vous ce que représente la lessive pour une grande famille quand on ne peut utiliser la buanderie que toutes les 4 semaines! Jamais je n'aurais tenu pour possible que SERF me faciliterait à tel point la lessive. SERF rend le linge absolument propre et le blanchit en un temps record. Rien que le rinçage à froid me permet de gagner plus de 3/4 d'heure!»

Les 4 incomparables avantages de SERF:

1. Propreté: La nouvelle mousse SERF si douce pénètre toutes les fibres et en détache la saleté la plus tenace. Même d'anciens dépôts (croûtes calcaires) sont ainsi dissous!

2. Simplicité: SERF se charge à lui seul de toute la lessive... sans qu'il faille tremper, adoucir l'eau, sans adjonction d'aucun autre produit. Il suffit même de rincer à froid.

3. Ménagement: SERF ménage votre linge. Plus de tissus abimés en frottant... plus de planche à laver ni de cloche à lessive! Et vos mains aussi gardent toute leur souplesse, car SERF rend superflu le savonnage avant et après la cuisson.

4. Douceur: Sans produits auxiliaires souvent trop forts ou à base de soude, SERF adoucit immédiatement l'eau la plus dure. Grâce à ses nouvelles propriétés, le lissu SERF si doux détache la saleté avec délicatesse.

Comment garder de belles mains ?

En étendant le linge, vos mains humides, au contact de l'air sec et froid, risquent de devenir rêches et de se gercer. C'est pourquoi nous vous recommandons, après chaque lessive, de vous rincer soigneusement les mains à l'eau froide, de les sécher, puis de les graisser légèrement. En suivant ce conseil, vos mains resteront toujours belles et souples!



SE 39 D

Un produit de marque de Walz & Eschle S. A., Bâle

SERF donne le linge le plus propre de votre vie !

Les femmes se le disent: «Les lessiveuses TEMPO sont merveilleuses!»

2 modèles, sans chauffage ou avec, pour cuire le linge

TEMPO I
pour 3 kgs de linge sec, aussi puissante que plai-sante à l'œil, épargne le linge, toujours munie d'une pompe à lessive

TEMPO II
pour 4 à 5 kgs de linge sec, avec calandre électrique et pompe à lessive, s'emploie aussi pour grands-ménages et entrées moyennes

N'oubliez en aucun cas de vous faire renseigner sur les conditions favorables de la vente à crédit ZZ

TEMPO

Demandez offre et prospectus aux revendeurs agréés, ou directement aux fabricants:

Zinguerie de Zoug S.A. Zoug Tél. (042) 4 03 41

Fiancés !!

vous devez savoir que

depuis 1898 notre Maison vend des MEUBLES de qualité à des prix avantageux !

FAITES-NOUS CONFIANCE
vous ne serez pas déçus

Visitez nos grande exposition permanente sans engagement



CHAMBRES A COUCHER depuis Fr. 850.—
SALLES A MANGER depuis Fr. 450.—
STUDIOS depuis Fr. 550.—

PETIS MEUBLES — TAPIS — RIDEAUX

Borgeaud frères
AMEUBLEMENTS

AV. DE LA GARE 4 2114 Monthey

Un vêtement nettoyé par notre procédé

„A SEC” garde tout son apprêt
Teinturerie - Lavage chimique, Jean FUMEAUX
MONTHÉY

Docteur
LUGON
Martigny
de retour

IMPORTANT COMMERCE
de SION cherche

**vendeuse
capable**

Faire offres tout de suite,
par écrit, avec références,
sous Case postale 52 096,
SION.

**Dr L. DELALOYE
MONTHÉY**

Spécialiste F.M.H.
Médecine interne

absent
(Service militaire)

du 19 AOUT au 10 SEPTEMBRE

JOIE DE VIVRE...
et de boire du DANADA DRY
la boisson de classe internationale

GINGER ALE Fabriqué avec le réputé gingembre doré de la Jamaïque, le GINGER ALE est pétillant, sec et rafraîchissant.

buvez
CANADA DRY

Canada Dry, Limonade gazeuse, Le Landeron (Neuchâtel) S.A.

Etudes classiques, scientifiques et commerciales

Matûrité fédérale Diplômes de commerce
Ecoles polytechniques Steno-Dactylographe
Baccalauréats français Secrétaire - Administration
Technicums Baccalauréat Commercial
Classes préparatoires (5 degrés)
dès l'âge de 12 ans
Cours spéciaux de langues
Cours du soir: Français, Dactylographie
Préparation au diplôme fédéral
de comptable



Comptoir Suisse, Lausanne
HALLE IV — STAND 400

... et ne manquez pas d'aller chez PFISTER-Ameublements S.A.
 Ses dernières nouveautés pratiques sont destinées tout spécialement aux fiancés et à la ménagère modernes.

LAUSANNE Montchoisi 13
 Tél. (021) 26 06 68

CINÉMA CORSO

Tous les soirs à 20 h. 30
 Dimanche mat. 14 h. 30 — Location 6 16 22
UN FILM D'AMOUR ET D'AVENTURE
 tourné dans la Venise des Doges
Sur le Pont des Soupirs
 avec Françoise ROSAY

Mlle G. Morand
Pédicure
 MARTIGNY — Tél. 6 14 43
 Rue des Acacias
DE RETOUR

Avis de Tir

Des tirs à balles au fusil-mitrailleur, à la mitrailleuse et au mousqueton auront lieu dans la région de

APROZ

(ancienne mine dans la gorge au Sud d'Aproz et à 500 m. à l'Est d'Aproz)

Aux dates suivantes :

Lundi	22. 8. 55	14 15 - 17 15
Mardi	23. 8. 55	06 30 - 09 00
		14 00 - 17 00
Mercredi	24. 8. 55	07 30 - 17 30
Jeudi	25. 8. 55	07 30 - 12 00
Vendredi	26. 8. 55	07 00 - 09 30

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir, et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

PLACE D'ARMES DE SION

Le commandant : Lt. Colonel de WECK.



SION, Avenue du Midi — Ch. Post. II c 1800

G. VAIROLI

médecin-dentiste
 MARTIGNY

absent

jusqu'au 4 septembre

GAY TAXIS

MARTIGNY

Téléphone 6 19 97

JOUR ET NUIT

Bernard Stragiotti

Reliure, encadrement,
 cartonnage

Martigny

SERA

FERMÉ

du 22 AOÛT au 12 SEPTEMBRE
 Cause service militaire

RADIO

Maintenant nouveaux modèles
 1956 directement

de l'IMPORTATEUR

au PRIX DE GROS

1 année de garantie

Radio - Photo

ESCHENMOSER

Stationsstrasse 49, ZÜRICH 3

Remboursement des frais

de voyage en cas d'achat.

Revendeurs demandés.



Du VENDREDI 19 au DIMANCHE 21 :
 Une œuvre puissante et pleine
 d'optimisme



Deux sous d'espoir
 avec Maria Flore et Vincenzo Musolino
 Grands prix du Festival de Cannes et
 de l'Office International Catholique
 du Cinéma.



Gaîté... humour...
 Fantaisie de la Provence
Les Lettres de mon Moulin
 d'après l'œuvre d'Alphonse DAUDET
 et mise en scène de Marcel PAGNOL
 SAMEDI, DIMANCHE à 20 h. 30

Martigny-Ville, stade municipal

DIMANCHE 21 AOÛT, à 14 h. 15
 MARTIGNY II — CHAMOSON I

A 16 h. :

MARTIGNY I
SION I

LE GRAND SUCCÈS

Chez Kluser

Le duo Pierre Michel

se produira dans les jardins de l'hôtel (éventuellement au restaurant), **SAMEDI** en soirée, **DIMANCHE** à midi, à l'apéritif du soir et en soirée.

Maag

Contre les araignées rouges !

POUR LES VIGNES, 0,15 % d'Aralo
 POUR LES ARBRES FRUITIERS,
 0,15 % d'Aralo + 0,15 % de M 555
 POUR LES FRAISES,
 0,15 % d'Aralo + 0,5 % de Cupromaag

Dans les cultures fruitières et les fraisières, utiliser, à la place de l'Aralo, l'ALAXON, moins toxique !
 L'Aralo et l'Alaxon sont les seuls esters phosphoriques qui contiennent une adjonction d'acide. Par conséquent, ils ont une très bonne efficacité immédiate et durable !

Dr R. MAAG S. A. — DIELSDORF, ZÜRICH

ÉCOLE TAMÉ - SION
 Rue Dixence (face ancien hôpital)
 Tél. (027) 2 23 05

COURS DE COMMERCE COMPLET 6-9 mois
 Cours de secrétaire-sténo-dactylo . 4-6 mois
 Cours de langues étrangères . . . 3-6 mois
 Cours de préparation aux examens
 d'admission P.T.T., Douanes, C.F.F. 4-6 mois
 (Sections pour débutants et élèves avancés)

DIPLOMES et CERTIFICATS de commerce, secrétaire, sténo-dactylo et langues

● **RENTREE : 14 et 28 septembre** ●

P.-S. : Du 22 août au 30 septembre :
COURS DE VACANCES

Demandez conditions et prospectus gratuits à la Direction ● Garantie : Prolongation éventuelle des cours gratuite.

Kermesse des Petits Lits Blancs
 au profit de la
Pouponnière Valaisanne
Mayens de Sion
 DIMANCHE 21 AOÛT 1955, dès 11 heures :
 Apéritif, raclette, buffet, tea-room
 Pêche miraculeuse, magnifiques comptoirs
 Tombolas avec très beaux lots

BUFFET DE GARE de bonne station du Centre cherche pour début septembre :

sommelière
 (âge au moins 25 ans), connaissant le service.
 Ecrire sous chiffres :
 P. 10 397 S., PUBLICITAS, SION
 en joignant photo et références.

Jeunes filles
 De bonnes places sont à votre disposition. Nous vous renseignons tout de suite.
 Bureau de placement :
 MISSION CATH. FRANÇAISE
 Hottingenstr. 30, ZÜRICH 7/32
 Tél. 24 44 55

Hôtel de la place de SION cherche

sommelière
 sachant le français et l'allemand et connaissant la restauration.
 Ecrire sous chiffres :
 P. 10 400 S., PUBLICITAS, SION.

A VENDRE un beau

cheval
 des Franches-Montagnes, 10 ans.
 S'adresser à Auguste FUMEAUX
 CONTHEY — Tél. (027) 4 31 18

Pâtissier
 demandé. Faire offres avec certificats :
 Pâtisserie DESPONDS
 Sainte-Croix — Tél. (024) 6 24 47

PUPITRES D'ÉCOLE
 A vendre, prix très avantageux, une cinquantaine de pupitre avec bancs attenants, en bon état.
 S'adresser tél. (021) 22 44 70, entre 10 et 12 heures.

Favorisez le commerce local

C.F.F. Dimanche 28 août 1955
 VOYAGE organisé pour

RIEDERALP

PRIX des BRIGUES

» SIERRE	Fr. 8.—
» SION	Fr. 12.50
» MARTIGNY	Fr. 14.—
» MONTHEY	Fr. 16.50
» MONTHEY	Fr. 18.50

Tous renseignements dans les gares. Demandez nos programmes.
 Inscriptions jusqu'au 27 août, à 12 heures.

O 62

Même le jour de lessive un bon dîner !

... grâce à OMO qui travaille pour vous pendant la nuit !

Trempez la veille votre linge dans OMO et vous gagnerez un temps précieux ! OMO travaille pendant la nuit intensivement : il détache la saleté des tissus et la dissout. Avec OMO, vous faites votre lessive en moitié moins de temps ! Et c'est le seul produit à tremper qui confère à votre linge et à votre buanderie un parfum agréable et rafraîchissant. OMO vous donne des ailes au travail...
Excellent aussi pour dégrossir dans toutes les machines à laver !

AVEC OMO TREMPÉ EST À MOITIÉ LAVÉ !

Exigez le „Confédéré“
 dans les établissements publics que vous fréquentez !

VITA

Chiffres qui font réfléchir...
 Sur 100 femmes mariées, âgées de 40 ans, 30 seront veuves avant d'avoir atteint leur 65e année. Il arrive que des femmes mariées soient opposées à l'assurance-vie — des veuves jamais.
 Vos mesures de prévoyance sont-elles suffisantes ? Nous vous conseillerons volontiers.

« VITA »
 Compagnie d'Assurances sur la Vie
 Agent général du Valais :
MARCEL MOULIN — MARTIGNY
 Tél. 026 / 6 12 45

SAILLON 21 août 1955
 Dès 15 heures
SALLE HELVÉTIENNE

Grand bal
 ORCHESTRE LÉMANIA
 Lausanne
 Cantine — Bar Invitation cordiale

FULLY
SALLE DU CERCLE RADICAL-DÉMOCRATIQUE
 Dimanche 21 août dès 15 h. 30.

BAL
 de la St-Symphorien
 conduit par l'orchestre «POL'SON»
 Entrée Fr. 1.50

